



Programme 2025 des cycles annuels

Adapter les territoires à +4°

Le climat a déjà changé. 2022 et 2023 ont été en France les deux années les plus chaudes jamais enregistrées. Ces températures inédites charrient déjà leur lot d'événements extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes, feux de forêts) ou de transformations plus lentes (fonte des glaciers, déplacement du trait de côte, baisse des rendements agricoles...) dont la fréquence et le rythme vont s'intensifier. Tous les territoires sont déjà et seront de plus en plus affectés : les littoraux et les montagnes, les villes et les campagnes, le territoire métropolitain et les outre-mer.

Pour se préparer à « gérer l'inévitable », tout en continuant activement à « éviter l'ingérable », les collectivités doivent s'engager dans l'adaptation au changement climatique. Le coût de l'adaptation est difficilement évaluable, mais une chose est sûre : le maintien à l'identique sera impossible dans bien des cas et **il faudra donc faire des choix. Que tenons-nous à préserver ? A quel prix ? Qui voulons-nous protéger ? A quoi sommes-nous prêts à renoncer ?**

Pour accompagner les collectivités et les acteurs du développement territorial à adresser ces différentes questions, l'IHEDATE organise un cycle de formation tout au long de l'année 2025.

Qui peut participer ?

- cinquante à soixante auditeurs, dont la moitié issue des partenaires de l'Ihédate ⁱ

Comment s'organise la formation ?

- **six sessions** de deux jours
- **deux missions d'étude** de trois et de cinq jours dans un pays européen
- **un travail en ateliers** pour approfondir par petits groupes un sujet en lien avec le «fil rouge» de l'année

Quelle est la durée ?

26 jours de formation

Pour les détails des intervenants et le calendrier des travaux collectifs et ateliers, [voir le site de l'IHEDATE](#)

Territoires et mobilité pour l'année 2025 : « Mobilités en transition : quelles vulnérabilités ? comment les surmonter ? »ⁱⁱ

L'IHEDATE organise une formation de mars à décembre 2025 pour préparer les collectivités et acteurs du développement territorial à mettre en œuvre les mobilités de demain.

L'objectif du cycle Territoires et mobilités est triple :

- **Anticiper** les enjeux associés aux dynamiques de mobilité, dans une perspective territoriale, sous l'angle à la fois des pratiques, des opérateurs et des politiques de mobilité ;
- **Analyser** le potentiel des innovations et leur intégration dans les politiques de mobilité ;
- **Mobiliser** l'intelligence collective pour définir des stratégies territoriales de mobilité embarquant l'ensemble des parties prenantes.

Qui peut participer ?

- Trente à quarante auditeurs dont la moitié est issue des partenaires de l'Ihédate.ⁱⁱⁱ

Comment s'organise la formation ?

- **six sessions** de deux jours
- **une mission d'étude de trois jours** dans un pays européen
- **un travail en ateliers** pour approfondir par petits groupes un sujet en lien avec le « fil rouge » de l'année

Quelle est la durée ?

- 21 jours de formation (environ 140 h).

Pour les détails des intervenants et le calendrier des travaux collectifs et ateliers, [voir le site de l'IHEDATE](#)

ⁱ La date de limite de dépôts des candidatures est le **vendredi 04 octobre 2024**

ⁱⁱⁱ La date de limite de dépôts des candidatures est le **vendredi 08 novembre 2024**